



## **Motion d'actualité votée au congrès de l'union CGT FERC Sup à Blanville sur mer**

jeudi 16 mars 2017, par [Bariaud](#)

Le Congrès de l'Union nationale CGT FERC Sup s'est réuni du 6 au 10 mars 2017 à Blainville-sur-mer dans le contexte particulier de la campagne des élections présidentielles.

Malgré les nombreux coups portés contre les intérêts des salariés (loi El Khomri, loi Touraine, loi Macron, loi Fioraso...), malgré la répression et la criminalisation inadmissibles de l'action syndicale, ces mêmes salariés, loin de s'avouer vaincus, résistent avec leurs organisations syndicales.

Ainsi le 7 mars, pendant la tenue de notre Congrès, des dizaines de milliers de salariés se sont mobilisés en faisant grève et en manifestant à l'appel des organisations CGT - FO - SUD des secteurs de la Santé, de la Sécurité sociale, de la Fonction publique. Les collègues des hôpitaux s'opposent à la politique des Groupements hospitaliers de territoire (GHT) de la loi Touraine, qui fait le pendant à la politique des ComUE et des fusions, qui provoque des réorganisations sans fin, sources de souffrance au travail, la réduction de l'offre de formation, la remise en cause des droits des personnels...

À Paris, 35 000 manifestants ont défilé. En territoires, plus de 50 manifestations ont été décomptées ainsi que de très nombreux établissements en grève.

Cette mobilisation en pleine période électorale est un avertissement pour le gouvernement actuel et le suivant.

Le 8 mars, journée internationale des droits des femmes, de nombreuses manifestations ont eu lieu pour l'égalité entre les femmes et les hommes, qui est loin d'être acquise. En moyenne l'écart salarial avec les hommes est de 26%, donc, chaque jour, elles travaillent gratuitement à partir de 15h40. La communauté scientifique et universitaire n'est pas épargnée. Les violences sexistes sont une réalité dans notre secteur. Le plafond de verre qui fait que les femmes n'occupent pas de fonctions supérieures est présent dans l'Enseignement supérieur et la Recherche (ESR) : parmi les BIATSS, 69% des catégorie C sont des femmes, alors qu'elles ne sont que 53% en catégorie A. Parmi les personnels enseignants-chercheurs, 44% des MCF sont des femmes, contre seulement 24% parmi les PU.

En ce qui concerne l'Enseignement supérieur et la Recherche, toutes les catégories de personnels subissent des bouleversements de leurs conditions de travail, qui sont les conséquences de l'autonomie, de l'austérité, de la régionalisation/métropolisation, des regroupements d'établissements (ComUE et fusions). Partout où les fusions ont lieu, elles aboutissent à la remise en cause systématique des conditions de travail, leur dégradation pour toutes les catégories de personnels et les étudiants.

Pour autant, rien n'est joué. Dix années de lois Péresse et Fioraso qui ont restructuré le secteur et l'ont

sérieusement mis à mal, n'ont pas réussi à le détruire, grâce à la résistance des personnels et des étudiants : à Toulouse contre les suppressions de postes, à Centrale-Supélec contre les conséquences de la fusion, à Paris 4 - Paris 6, à Sorbonne Paris-Cité (Paris 3, Paris 5, Paris 7, Paris 13)... contre les fusions et ses conséquences désastreuses, à Besançon, à Montpellier et dans d'autres établissements contre la sélection en Master, à Lyon et ailleurs contre les IDEX...

Le Congrès de l'Union nationale CGT FERC Sup apporte un soutien sans réserve aux combats menés par toutes les catégories de personnels et les étudiants contre la fusion de leurs établissements et leurs conséquences : travail désorganisé, injonctions contradictoires, usine à gaz par la multiplication des strates hiérarchiques, remise en cause inhérentes aux fusions des conquêtes sociales (horaires, congés, régimes indemnitaires...). En particulier le Congrès affirme sa solidarité complète avec les agents en lutte à l'Ecole Centrale-Supélec.

La CGT FERC Sup continue à défendre le service public de l'ESR et les intérêts de toutes les catégories de personnels. La CGT FERC Sup revendique :

- le maintien et l'amélioration du statut de fonctionnaire d'État, garant des missions de service public,
- la titularisation de tous les agents contractuels avec création de postes, et en attendant maintien dans l'emploi,
- la revalorisation importante du point d'indice (+15%) et l'amélioration substantielle des grilles salariales,
- la diminution du temps de travail sans baisse de rémunération et avec création de postes statutaires nécessaires,
- un véritable déroulement de carrière et un accès aux postes à responsabilité pour toutes les femmes par un vrai partage des temps sociaux : vie professionnelle, familiale et sociale,
- l'arrêt de l'individualisation des rémunérations et des primes, l'exemption du RIFSEEP pour les ITRF et les BIB, son abrogation pour les AENES,
- la suppression de l'évaluation individuelle des enseignants-chercheurs véritable contrôle de carrière pudiquement appelé « suivi de carrière »,
- la suppression de la sélection à l'entrée en master,
- le maintien du caractère national des diplômes,
- le retour aux crédits d'État récurrents pour la recherche, la fin de la politique des appels à projets et de la politique « d'excellence » (IDEX, LabEx, Equipex et I-Site),
- l'arrêt de la régionalisation / métropolisation des établissements et de la politique de fusion et de ComUE,
- l'abrogation des lois LRU-Pécresse et LRU-Fioraso,
- le maintien de l'ensemble des acquis des personnels : horaires, congés annuels, régimes indemnitaire...

Quel que soit le résultat des élections, la CGT, avec les salariés, défendra les droits et les revendications des personnels. Elle met en garde le futur gouvernement contre toute velléité d'approfondir la destruction du cadre national de l'Enseignement supérieur et de Recherche, qui garantit à toutes et à tous un service public d'égale qualité en tout point du territoire. Ce que l'on appelle fallacieusement l'« autonomie » dont plusieurs candidats ont fait leur fétiche, est en réalité l'abandon des établissements à l'étranglement budgétaire et à la mise en concurrence des diplômes, des territoires, des étudiants et des personnels. C'est mettre les établissements d'ESR progressivement sur la voie de la privatisation.

Dans la continuité de la mobilisation unitaire CGT - FO - SUD - FSU pour l'abrogation de la loi El Khomri, la CGT FERC Sup restera mobilisée de façon forte et déterminée pour contrer toutes les attaques présentes et à venir.

D'ores et déjà, le Congrès de l'Union CGT FERC Sup s'adresse aux organisations syndicales pour poursuivre et amplifier la mobilisation contre les fusions. Il appelle à participer aux rassemblements et actions contre les fusions, organisés à Paris et en région le 21 mars, jour de réunion du CNESER.

Adoptée à Blainville-sur-mer le 10 mars